

Objet

Recours formé contre la décision de la première chambre de recours de l'OHMI du 19 avril 2013 (affaire R 1271/2012-1), relative à une demande d'enregistrement du signe verbal NANO comme marque communautaire.

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *Innovation First, Inc. est condamnée aux dépens.*

⁽¹⁾ JO C 260 du 7.9.2013.

Arrêt du Tribunal du 5 février 2015 — nMetric/OHMI (SMARTER SCHEDULING)

(Affaire T-499/13) ⁽¹⁾

[«*Marque communautaire — Enregistrement international désignant la Communauté — Marque verbale SMARTER SCHEDULING — Motif absolu de refus — Absence de caractère distinctif — Article 7, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009*»]

(2015/C 096/21)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: nMetric LLC (Costa Mesa, Californie, États-Unis) (représentants: T. Fuchs et A. Münch, avocats)

Partie défenderesse: Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) (représentant: P. Geroulakos, agent)

Objet

Recours formé contre la décision de la deuxième chambre de recours de l'OHMI du 17 juin 2013 (affaire R 887/2012-2), concernant l'enregistrement international désignant la Communauté européenne de la marque verbale SMARTER SCHEDULING.

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *nMetric LLC est condamnée aux dépens.*

⁽¹⁾ JO C 344 du 5.2.13.